



GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER

NEWSLETTER

N° 08 / NOVEMBRE 2020

PEFC OCCITANIE

EDITO

Changement de bureau et de présidence à PEFC Occitanie

Chers adhérents, chers partenaires, chers amis forestiers,

Suite au départ du Paul MAURIN en tant que Président de PEFC Occitanie, les membres du Conseil d'Administration du 22 septembre dernier, m'ont fait l'honneur de m'accorder leur confiance pour prendre la Présidence de l'Entité d'Accès à la Certification PEFC Occitanie.

Au cours de ces 8 dernières années, Paul MAURIN a su mettre ses convictions et son dévouement au service du développement de la certification forestière en défendant tant au niveau régional que national, l'intérêt d'une entité PEFC Occitanie forte et reconnue pour servir la filière forêt-bois. Je tiens par le présent édito à le remercier chaleureusement en notre nom à tous, membres, adhérents et partenaires de PEFC Occitanie pour l'ensemble du travail accompli.

En tant que nouveau Président, je m'attacherai avec le Bureau, le Conseil d'Administration et notre équipe technique de 2 permanents, à poursuivre activement l'ensemble des démarches engagées dans le cadre de notre stratégie de développement 2019-2021 où sont visées + 100 000 ha de forêts certifiées en Occitanie et +10% d'entreprises régionales certifiées.

Dans ce cadre, malgré un contexte 2020 perturbé par la crise sanitaire, PEFC Occitanie a su faire preuve d'agilité et d'adaptabilité en poursuivant le déploiement de sa stratégie et en affichant des résultats très probants : gain net + 9 000 ha de forêts certifiées cette année qui s'ajoutent aux + 22 000 ha de 2019. Notre stratégie de développement soutenue notamment par la Région Occitanie, est donc bien enclenchée ! Même si elle a été freinée ces derniers mois par la crise sanitaire, la dynamique reste positive et justifie à elle seule, la raison d'être de notre stratégie.

En 2021, nous poursuivrons avec enthousiasme et engagement l'atteinte de nos objectifs ambitieux et renforcerons nos collaborations avec l'ensemble des organismes régionaux (FIBOIS Occitanie, ONF, COFOR, CNPF, FRANSYLVA, Coopératives forestières, FREDT, FNB, COPACEL...) pour contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion forestière et ainsi promouvoir activement le rôle essentiel d'une certification forestière forte au service de toute la filière forêt-bois régionale.

Thomas PETREAU, Président de PEFC Occitanie

Avec le soutien de :



CONTACT

PEFC OCCITANIE

BP 81234
31012 Toulouse Cedex 06
Tél. +33 5 62 80 75 74
c.victoire@pefc-occitanie.org
www.pefc-occitanie.org

LES FORETS ET ENTREPRISES CERTIFIÉES EN OCCITANIE

Cette année encore, grâce à vous, PEFC se développe !

Nous souhaitons maintenir ce petit rituel de vous tenir informés de l'état de développement de PEFC en Occitanie, système auquel vous contribuez chacun à votre niveau.

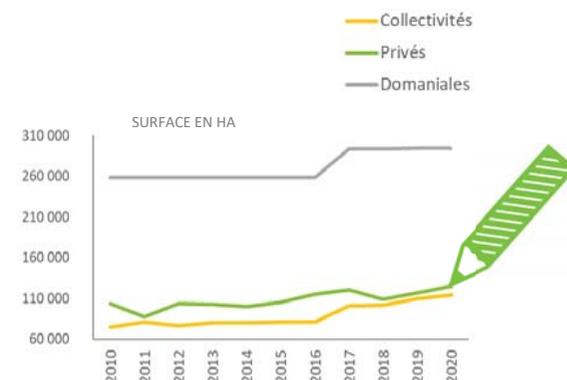
Comparez avec les chiffres de la newsletter de l'année dernière, vous verrez c'est frappant!

100% des forêts domaniales	(294 710 ha)
35 % des forêts communales	(114 267 ha)
6% des forêts privées	(124 703 ha)

Soit un taux moyen de forêt certifiée de 19,8 %



Surface PEFC totale en Occitanie



Surfaces domaniales, privées et de collectivités PEFC en Occitanie



Le saviez-vous ?

66% des consommateurs préfèrent les produits en papier aux produits issus de matières plastiques.

(Étude réalisée par Two Sides/Tohana en mars 2020)

Merci pour votre confiance !!

Au 30/09/2020, 90% des surfaces arrivées à expiration de leur certification PEFC ont été renouvelées !

Nous souhaitons vous dire merci ! Merci de croire en cette démarche de filière vertueuse ! Et merci de contribuer aussi largement à la gestion durable de notre patrimoine forestier en Occitanie !

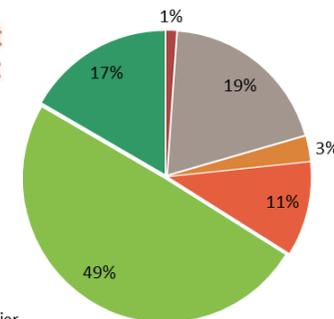
“ L'ÉQUILIBRE FORESTIER, L'ART DE PRODUIRE DU BOIS TOUT EN RESPECTANT L'ÉCOSYSTÈME ET LES USAGERS DE LA FORÊT ”

Malgré cette crise sanitaire COVID impactant largement l'économie, le nombre d'entreprises certifiées PEFC est stable.

Nous comptons 10 Entrepreneurs de Travaux Forestiers (dits ETF) certifiés PEFC et 183 entreprises de secteurs d'activités variés également engagés dans PEFC.

Secteurs d'activités des entreprises PEFC

- Construction
- Imprimeur
- Producteur de pâte et papier
- Exploitant et/ou négociant de bois
- Producteur de produits à base de bois
- Distributeur de produits à base de bois



Se faire certifier PEFC, c'est top !



Se faire certifier ET consommer des produits PEFC, c'est mieux !



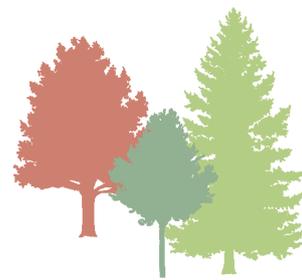
PHOTO DE LA FORÊT DOMANIALE DE HAUTE ARIÈGE CONTRÔLÉE EN 2020 DANS LE CADRE DE SON ENGAGEMENT À PEFC

Comme chaque année, PEFC Occitanie va en forêt, à la rencontre des propriétaires et entreprises réalisant des chantiers d'exploitation forestière. Bien que ces visites, dites « de contrôle », ont pour mission de vérifier la bonne application du standard PEFC, elles sont surtout l'occasion d'échanger sur la forêt, la gestion pratiquée et les moyens mis en œuvre. Pour cette forêt domaniale, le bilan de la visite a mis en avant des points forts quant à la gestion de la multifonctionnalité et de la protection des espèces protégées. Elle a également levé une remarque en vue d'améliorer la gestion des chantiers forestiers.





Didier et Rémi INARD, codirigeants de la SARL INARD BOIS



“ INARD BOIS propose systématiquement des produits en bois PEFC. L’approvisionnement actuel est à 97% PEFC. J’aimerais qu’il le devienne à 100%. ”

Didier INARD

Codirigeant de la société INARD Bois



➤ PEFC, PLUS QU’UNE CERTIFICATION ÉTHIQUE, UN PILIER ÉCONOMIQUE POUR NOTRE FILIÈRE

UNE DEMARCHE COLLECTIVE

Aujourd’hui consommer responsable est devenu une priorité. Par responsable, on entend le plus souvent respectueux de l’environnement. Mais si responsable voulait également dire solidaire de notre économie ?

PEFC a permis de définir un socle commun de bonnes pratiques forestières garantissant au consommateur des produits en bois PEFC issus de forêts « gérées durablement ». Les certifications, qui étaient à leur création, considérées comme un « plus » pour se démarquer de la concurrence, sont devenues aujourd’hui des obligations pour accéder aux marchés.

Pour qu’un produit soit vendu PEFC, l’ensemble des acteurs possédant la matière bois, doivent obligatoirement être PEFC. Ce procédé apporte, certes, une garantie complète de l’application des bonnes pratiques par tous les professionnels. Mais il demande surtout que l’ensemble des parties prenantes jouent le jeu et s’investissent à 100% :

- le propriétaire forestier , 1^{er} maillon de cette longue chaîne,
- l’exploitant forestier,
- les transformateur de produits,
- les négoce à tout niveau,
- et les distributeurs finaux.

Autant d’incertitudes et de difficultés pour nos entreprises à trouver du bois PEFC et répondre à la demande des marchés.

RETOURS DE PROFESSIONNELS

➤ **EXPLOITANT - SCIEUR**

SOCIETE INARD BOIS



Depuis 4 générations, la société Inard Bois œuvre en faveur de la gestion durable des forêts et de la valorisation du bois. Exploitant forestier et scieur, l’entreprise a été l’une des premières certifiées PEFC en région. A l’époque en 2004, le label PEFC leur semblait être une réponse économique et éthique. Outre une meilleure valorisation des produits connexes de scierie, PEFC reflétait les valeurs prônées par l’entreprise familiale. Aujourd’hui, PEFC est devenue une nécessité pour la société. 50% du chiffre d’affaire est lié aux produits PEFC. Certains clients, tels que les papetiers ou les grandes enseignes de négoce, exigent même ce label.

➤ **PAPETIER**

FIBRE EXCELLENCE



FIBRE EXCELLENCE

Le groupe industriel Fibre Excellence compte plus de 650 salariés répartis entre 2 usines spécialisées dans la production de pâte de cellulose et d’énergie verte, une structure de gestion forestière Enviroforesterie et une de récolte de bois SEBSO. Ce groupe valorise 2,5 millions de tonnes de bois par an issus principalement de forêt française. Garantir que la gestion forestière d’aujourd’hui permettra demain de disposer de ressources forestières durables est capital pour leur activité. Dans ce cadre, PEFC apporte des garanties supplémentaires aux démarches de gestion durable déjà engagées par l’entreprise. Mais elle rencontre de réelles difficultés à s’approvisionner en quantité suffisante en bois certifié PEFC. Elle rentre seulement 35% de sa matière en PEFC alors qu’elle pourrait en obtenir 85% avec ses fournisseurs s’ils trouvaient plus de forêts certifiées. Pour Fibre Excellence, PEFC permet certes de répondre aux besoins des partenaires et de garantir une bonne politique environnementale, mais c’est aussi une condition obligatoire du secteur papetier pour pouvoir vendre les produits.

Vous l’aurez compris, l’augmentation de l’offre locale en bois certifié PEFC est une condition sine qua non au maintien et développement de nos entreprises. Et nous pouvons tous, chacun à notre échelle, participer à soutenir cette filière forêt-bois. PEFC Occitanie vous remercie, vous, les forestiers déjà engagés à nos côtés. Agissez plus encore en parlant de PEFC autour de vous!

“ A titre personnel, je suis convaincu que la certification forestière est un formidable outil d’amélioration continue et de communication au service de notre filière forêt-bois, permettant à chacun, qu’il soit propriétaire, récoltant ou transformateur d’améliorer ses pratiques et de valoriser auprès du grand public son travail quotidien. ”

Thomas PETREAULT

Directeur Développement Forêt-Bois pour le groupe Fibre Excellence

